

Plan canicule

L'été, en cas de forte chaleur, Saint-Aignan de Grand Lieu prend part au Plan canicule. Ce dispositif permet d'apporter assistance aux personnes vulnérables : âgées de plus de 65 ans ou handicapées, isolées...



Dispositif gratuit

Pour bénéficier du Plan canicule - dispositif gratuit -, il **suffit de s'inscrire sur le registre** du Centre communal d'action sociale (CCAS). La personne elle même peut entreprendre cette démarche ou son représentant légal ou encore un tiers (ami, proche, médecin...). C'est une **démarche volontaire et facultative**.

Appel et visite à domicile

En cas de déclenchement du Plan canicule par le préfet, **un agent communal téléphone chaque jour** à chaque personne inscrite sur ce registre pour s'assurer qu'elle va bien et qu'elle ne manque de rien.

Au besoin, un membre de la Protection civile (dans le cadre d'une convention avec la mairie) peut se déplacer à son domicile.

La mairie dispose aussi d'une **salle climatisée** (salle Madeleine Huet) susceptible d'être proposée.

Aller plus loin





MAINTIEN À DOMICILE



AIDE AUX DÉPLACEMENTS




ANIMATIONS



MAIRIE
Place Milléna
44860 Saint-Aignan de Grand Lieu

Du lundi au vendredi : 9h-13h / 14h-17h30
Fermée le jeudi après-midi



02 40 26 44 44

 **CONTACTEZ-NOUS**